



ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DES CANAUX RÉUNIS DE VALLOUISE

Compte rendu
Réunion Publique d'INFORMATIONS du 15 Septembre 2023 à 20 heures
salle Bonvoisin

Participation :

- Bureau syndical de l'ASA : Ferdinand De BARDONNECHE, Andrée REYMOND, Josette SEGURA, Daniel GRESSE, Jean-Marie JOURDAN
Excusés : Sylvain MARTIN, Jacques MOTTET.
- **Invité : Monsieur TALON ESMIEU vice Président de la FDSIGE05** (Fédération Départementale des associations de propriétaires des Structures d'Irrigation et Gestion de l'Eau des Hautes Alpes).

L'assemblée était constituée de 40 personnes.

Déroulement de la Réunion Publique :

Introduction du Président Ferdinand De BARDONNECHE :

Il remercie l'assemblée de sa participation. Il indique que cette réunion a pour objectif de répondre à un certain nombre de questions qui se posent sur l'ASA suite en particulier à la réception du rôle par les adhérents.

Projection d'un diaporama, au nom du bureau syndical par Jean-Marie JOURDAN :
(ce celui-ci sera visionnable sur le site de la Mairie dans la rubrique ASA).

Points principaux évoqués :

- ➔ Les NOUVEAUX ENJEUX de l'EAU
 - Les difficultés à assumer
 - Evolution du contexte sociétal
- ➔ L'ASA de Vallouise :
 - A quoi servent les canaux ?
 - Rappel : la configuration d'une ASA
 - Historique du cheminement de l'ASA
 - Fonctionnement de l'ASA depuis Juillet 2019
 - « Le Rôle », c'est quoi ?

Jean-Marie JOURDAN précise en préambule que cette rencontre est une réunion d'informations pour apporter un certain nombre d'éclairages et d'explications sur le contexte actuel de la gestion de l'eau et du fonctionnement d'une ASA.

Pour les questions qui surviennent à la suite du reçu individuel du rôle, il y a une procédure à suivre en exprimant la réclamation soit par messagerie (adresse : asa.canauxreunisvallouise@gmail.com), soit par courrier postal à l'adresse (poste restante) de la mairie de Vallouise-Pelvoux.

L'assemblée a participé activement avec de nombreuses questions au cours de cette réunion afin de mieux comprendre la situation actuelle d'approvisionnement en eau et les difficultés rencontrées après plusieurs décennies de non-fonctionnement de notre ASA.

Principaux points évoqués à retenir :

- Connaissance du cadre général des canaux : souhait de disposer d'une cartographie
- Envisager une organisation de suivi canal par canal par des volontaires (associés au référent du bureau)
- Difficultés d'accès à l'eau suite à l'abandon conséquent des filioles et peyras : suggestion de constituer des petits comités de propriétaires pour les remettre en fonctionnement.
- Améliorer la procédure de communication pour que chaque propriétaire ait connaissance que sa ou ses parcelles font partie de périmètre ASA (Permis de construire, notaire, commune ...).
- Problématique de la non-connaissance des affectations des parcelles au périmètre ASA :
 - C'est l'affectation cadastrale qui fait l'arbitrage
 - C'est une affectation parcellaire qui doit être transmis dans l'acte notarial
- Communication générale (infos, dates des corvées, réunions.....) : afin de l'améliorer et limiter les frais, il est demandé que, dans la mesure du possible, chacun transmette son adresse Email à l'adresse de l'ASA (asa.canauxreunisvallouise@gmail.com). Les dispositions de communication principales sont : messagerie, panneaux lumineux, l'application « Illiwap » et panneaux affichage communaux.
(Des informations permanentes figurent sur le site de la mairie dans la rubrique « ASA »).

Le Président Ferdinand De BARDONNECHE clôture la réunion vers 22 heures en remerciant l'assemblée de sa participation active, de son soutien évident pour que l'ASA fonctionne de nouveau et pérennise ainsi l'accès à l'eau. Il rappelle que le temps n'est pas si loin où chaque jour il fallait aller chercher l'eau aux sources !.....

(Il est rappelé que l'Assemblée Générale statutaire aura lieu le Vendredi 27 Octobre à 18h à la salle Bonvoisin)